
Assemblée générale annuelle du conseil de quartier de Montcalm, tenue le mardi 26 avril 2022, à 19 h 00, par visioconférence.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M ^{me} Noémie Manseau	Présidente (2022)
M. Jonathan Tedeschi	Secrétaire (2022)
M. Thomas Vernes	Trésorier (2022)

Membres sans droit de vote :

M ^{me} Mélissa Coulombe-Leduc	Conseillère municipale, Cap-aux-Diamants
--	--

ABSENCES :

M ^{me} Lyne Brunelle	Administratrice (2022)
M. Étienne Morneau	Administrateur coopté (2022)
M ^{me} Catherine Vallières-Roland	Conseillère municipale, Montcalm–Saint-Sacrement

AUTRES PRÉSENCES :

M. Denis Bergeron	Conseiller en consultations publiques
M. Daniel Leclerc	Conseiller en consultations publiques
M ^{me} Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 29 personnes assistent à l'assemblée.

ORDRE DU JOUR

AGA-25-01	Ouverture de l'assemblée	19 h
AGA-25-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 02
AGA-25-03	Explications du processus d'élection	19 h 05
	▪ Informations relatives au déroulement des élections	
	▪ Appel de candidatures	
	▪ Présentation des candidats et candidates	
	▪ Scrutin	
AGA-25-04	Adoption du procès-verbal de l'AGA du 27 avril 2021	19 h 20
AGA-25-05	Rapport annuel et états financiers 2021	19 h 30
	▪ Présentation du rapport annuel	
	▪ Présentation des états financiers	
	▪ Période de questions et de commentaires du public	
	▪ Ratification du rapport annuel et des états financiers	
	▪ Frais de secrétariat et d'AGA	
AGA-25-06	Élection des administrateurs et administratrices	20 h
AGA-25-07	Période d'information des conseillères municipales	20 h 15
AGA-25-08	Période de questions et de commentaires du public	20 h 35
AGA-25-09	Divers	20 h 45
AGA-25-10	Levée de l'assemblée	21 h

PROCÈS-VERBAL

AGA-25-01 Ouverture de l'assemblée

M. Bergeron fait les recommandations d'usage concernant la vidéoconférence.

M^{me} Noémie Manseau, présidente, souhaite la bienvenue aux nombreuses personnes présentes à la visioconférence.

AGA-25-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

SUR PROPOSITION DE M^{me} Noémie Manseau, DÛMENT APPUYÉ PAR M. Jonathan Tedeschi, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AGA-25-03 Explication du processus d'élection

▪ **Informations relatives au déroulement des élections**

M. Bergeron, président d'élection, décrit brièvement ce qu'est un conseil de quartier ainsi que les mandats qui lui sont confiés. De manière générale, le rôle du conseil est de donner son avis lors des consultations publiques et des demandes d'opinion qui lui sont adressées et de mener toutes autres consultations et activités intéressant le quartier.

Les membres du conseil d'administration sont élus en assemblée générale ou cooptés en assemblée ordinaire. Il peut y avoir 11 membres élus dont 4

postes sont réservés aux femmes et 4 aux hommes. Les mandats sont de deux ans et sont alternés de manière à assurer une relève au sein du conseil. Il peut y avoir jusqu'à 3 membres cooptés dont les mandats sont d'un an. Pour se présenter, tous les candidats doivent avoir recueilli l'appui de dix résidents ou commerçants du quartier.

L'information relative aux élections est disponible sur la [page web des conseils de quartier](#).

M. Bergeron rappelle que les assemblées du conseil ont lieu tous les 3^e mardis du mois, sauf en juillet et août où il y a relâche. Une formation s'adressant aux nouveaux membres du conseil aura lieu d'ici le mois de juin.

▪ **Appel de candidatures**

Tous les mandats du présent conseil d'administration sont échus. Tous les postes sont à pourvoir soit 4 postes chez les femmes et 4 chez les hommes. Les mandats de deux ans ou d'un an seront attribués par tirage au sort.

Dix-sept candidatures ont été déposées. Cinq d'entre elles sont conformes chez les femmes et quatre le sont chez les hommes.

Le nombre de candidatures étant égal ou supérieur au nombre de postes à pourvoir, les huit candidatures incomplètes ne sont pas retenues.

Aucune des candidates ne se proposant pour un poste coopté, il y aura un scrutin pour les postes féminins.

M. Bergeron invite les candidats et les candidates à se présenter.

▪ **Présentation des candidats et candidates**

M. Gabriel Boisvert habite le quartier depuis 5 ans. Il est maintenant propriétaire et travaille au ministère de la Justice. Il arpente le quartier à pied pour aller travailler, promener son chien et faire ses achats. Il s'intéresse à tout ce qui concerne la mobilité, le transport actif et le verdissement.

M. Pierre-Luc Brisson est enseignant, nouvellement résident sur la rue des Franciscains depuis un an. Natif de Montréal, il s'est toujours engagé et impliqué dans le développement municipal et régional. Le vie de quartier, les commerces de proximité et les enjeux du tramway l'intéressent.

M. Thiago Nogueira travaille au ministère de l'Éducation et réside dans le quartier depuis une quinzaine d'années. Il s'intéresse au projet de tramway, aux rues partagées, aux espaces verts et aux places publiques. Il est sensible aux enjeux environnementaux pour avoir déjà travaillé au ministère de l'Environnement. Il sillonne le quartier à pied. Il est membre fondateur du groupe Facebook public [Notre quartier Montcalm](#).

M. Jonathan Tedeschi souhaite s'impliquer pour une 2^e année au conseil de quartier. Il est auxiliaire d'enseignement et étudiant en philosophie et environnement à l'Université Laval. Il réside dans le quartier depuis 3 ans.

M^{me} Camille Baril est diplômée en actuariat et inscrite à l'École d'architecture de l'Université Laval. Elle réside dans Montcalm depuis 3 ans.

L'engagement citoyen lui tient à cœur et elle a envie de faire sa part pour la collectivité et participer aux réflexions et décisions du conseil de quartier. Elle s'intéresse à l'environnement et à l'aspect social. Elle souhaite qu'on fasse plus de place aux piétons et cyclistes et aux espaces d'échanges et de partage sur le modèle de [La Patente](#) à Limoilou.

M^{me} Sara Caron-Guay est résidente du quartier depuis 2008 et mère de 4 enfants qui fréquentent l'école Anne-Hébert. Elle est infirmière de formation et conseillère syndicale à la Fédération interprofessionnelle de la Santé du Québec (Fiq santé). Elle est intéressée par le réseau structurant, la mobilité active dans le quartier et par l'avenir du terrain du Quebec High School. Elle aime bien prendre le pouls du quartier et faire circuler l'information.

M^{me} Geneviève Lanoue-LaRue est résidente depuis 2020 dans le quartier. Elle circule beaucoup à pied. Il a fait des études en urbanisme et détient une maîtrise en gestion de projet. Elle est spécialiste en mobilité durable et a travaillé en urbanisme à la Ville de Montréal. Elle est maintenant directrice du financement à l'Orchestre symphonique de Québec. Elle s'intéresse à la qualité de vie, au déneigement, à la mobilité des personnes âgées, aux espaces canins, aux relations intergénérationnelles et à la vitalité commerciale de l'avenue Cartier.

M^{me} Hélène Paradis réside dans le quartier depuis 15 ans et est enseignante au Collège Saint-Charles-Garnier. Elle a deux enfants qui fréquentent l'école Anne-Hébert. Elle est propriétaire sur le boulevard René-Lévesque et demeurait auparavant dans le secteur de la rue Franciscains et sur l'avenue des Laurentides. Elle souhaite s'impliquer dans les enjeux du quartier, comme le réseau structurant. Elle a un bon sens de l'humour et une facilité à dialoguer. Elle a un très bon réseau social dans le quartier dans toutes les classes d'âge.

M^{me} Julie Malo-Sauvé demeure sur la rue Père-Marquette depuis 5 ans. Elle a deux enfants qui fréquentent un centre de petite enfance du quartier dont elle est membre du conseil d'administration. Elle est géographe de formation et travaille chez Hydro-Québec en relation avec le milieu et participation publique. Elle apprécie la vie de quartier et profite des commerces locaux et de toutes les facilités de transport actif et de parcs dans le quartier et ses environs. Elle remarque que l'achalandage de la rue Père-Marquette a décuplé depuis la pandémie. Elle a été impliquée dans un projet de ruelles vertes qui a eu un effet bénéfique sur la vie des riverains et permis de créer des liens très valorisants. Elle s'intéresse à la sécurité, au transport actif, au verdissement et à la qualité de vie.

▪ **Scrutin**

M. Bergeron entame le processus du scrutin. Un bulletin de vote portant le nom des cinq candidates est affiché à l'écran. Les personnes présentes ayant droit de vote sont invitées à faire un choix de quatre parmi les 5 candidates inscrites au bulletin.

28 personnes ont rempli le bulletin de vote. M. Bergeron procède au dépouillement des bulletins et communiquera les résultats après la présentation du rapport annuel.

AGA-25-04 Adoption du procès-verbal de l'AGA du 27 avril 2021

RÉSOLUTION 22-AGA-01

Concernant l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 27 avril 2021

SUR PROPOSITION DE M^{me} Noémie Manseau, DUMENT APPUYÉE PAR M. Jonathan Tedeschi, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 27 avril 2021. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AGA-25-05 Rapport annuel et états financiers 2021

▪ Présentation du rapport annuel

M^{me} Manseau présente à l'écran le Rapport annuel 2021. Le rapport est disponible sur la [page Web du conseil de quartier](#).

Elle souligne d'entrée de jeu que tout le conseil d'administration a été renouvelé lors de l'assemblée générale de 2021 et que plusieurs des membres ont quitté en cours d'année pour diverses raisons. Les différents comités du conseil de quartier ont donc fonctionné au ralenti.

Les membres d'office du conseil d'administration ont également changé en cours d'année puisqu'en novembre M^{me} Vallières-Roland et M^{me} Coulombe-Leduc ont succédé respectivement à M. Yvon Bussièrès et M. Jean Rousseau dans les districts électoraux de Montcalm-Saint-Sacrement et de Cap-aux-Diamants.

Le rapport fait état des différentes activités qui ont retenu l'attention du conseil de quartier en 2021. La [Vision Montcalm](#) adoptée en 2014 encadre toujours les activités des trois comités *Transports et environnement*, *Relations avec les citoyens* et *Cadre bâti*.

À la suite du [mémoire](#) déposé dans le cadre de la Stratégie de sécurité routière 2020-2024 de la Ville, le comité *Transports et environnement* s'est intéressé au programme de mobilisation à la sécurité routière de la Ville, à la sécurité à proximité de l'école Anne-Hébert, aux nouvelles limites de vitesse, à la mobilité durable et au projet de tramway pour lequel il avait déposé un [mémoire](#) auprès du bureau d'audiences publiques (BAPE). Les rencontres tant attendues avec le Bureau de projet du tramway ont finalement eu lieu en février et mars 2022.

Le comité *Relations avec les citoyens* s'est surtout intéressé à l'entrée en vigueur de la nouvelle politique de participation publique de la Ville tandis que le comité *Cadre bâti* s'est penché sur la signature propre aux trois stations de tramway et au respect des styles architecturaux du quartier.

Une demande d'opinion a été traitée par le conseil de quartier en [juin 2021](#), concernant le 955 Grande Allée Ouest. La [position du conseil](#) était mitigée.

Le projet a fait couler beaucoup d'encre après qu'une pétition de 560 signataires s'est opposée aux modifications proposées. Toute la documentation sur ce dossier est disponible en ligne sur le [site de participation citoyenne](#) de la Ville.

▪ **Présentation des états financiers**

M. Vernes présente les états financiers. L'actif net à la fin de l'année est de 4 287 \$.

▪ **Période de questions et de commentaires du public**

M. Thiago Nogueira félicite les membres du conseil d'administration pour tout le travail effectué dans les conditions difficiles de la pandémie.

▪ **Ratification du rapport annuel et des états financiers**

RÉSOLUTION 22-AGA-02

Concernant la ratification du rapport annuel et des états financiers 2021

SUR PROPOSITION DE M. Thomas Vernes, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Jonathan Tedeschi, IL EST RÉSOLU de ratifier le rapport annuel et les états financiers de 2021. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION 22-AGA-03

Concernant la désignation des signataires du rapport annuel et des états financiers de 2021

SUR PROPOSITION DE M. Dominique Guay, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Pierre-Luc Brisson, IL EST RÉSOLU de désigner M^{me} Noémie Manseau, présidente et M. Thomas Vernes, trésorier, comme signataires du rapport annuel et des états financiers de 2021. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

▪ **Frais de secrétariat et d'AGA**

RÉSOLUTION 22-AGA-04

Concernant le paiement des frais de secrétariat pour mars et avril 2022

SUR PROPOSITION DE M^{me} Hélène Paradis, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Thomas Vernes, IL EST RÉSOLU d'autoriser un paiement de 100 \$ pour la rédaction du procès-verbal du 26 avril 2022 et de 100 \$ pour le compte-rendu du 22 mars 2022 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AGA-25-06 Élection des administrateurs et administratrices

Le nombre de candidats étant égal aux nombres de postes en élection, les quatre candidats sont élus par acclamation M. Bergeron félicite M. Jonathan Tedeschi, M. Gabriel Boisvert, M. Pierre-Luc Brisson et M. Thiago Nogueira.

Les résultats du scrutin pour les postes féminins sont les suivants :

Candidates	Nombre de votes
M ^{me} Camille Baril	15
M ^{me} Sara Caron-Guay	20
M ^{me} Geneviève Lanoue-LaRue	14

M ^{me} Hélène Paradis	18
M ^{me} Julie Malo-Sauvé	21

M. Bergeron félicite les quatre nouvelles administratrices, M^{me} Camille Baril, M^{me} Sara Caron-Guay, M^{me} Hélène Paradis ainsi que M^{me} Julie Malo-Sauvé.

Il invite M^{me} Lanoue-LaRue ainsi que les huit autres candidats et candidates à se présenter pour devenir membre coopté auprès du nouveau conseil d'administration. Ils doivent cependant obtenir les 10 appuis requis pour valider leur candidature. La cooptation pourra se faire dès la prochaine assemblée ordinaire du 24 mai prochain.

M. Bergeron procède au tirage au sort pour l'attribution des mandats :

Mandat de deux ans	Mandat d'un an
M ^{me} Camille Baril	M ^{me} Hélène Paradis
M ^{me} Sara Caron-Guay	M ^{me} Julie Malo-Sauvé
M. Pierre-Luc Brisson	M. Thiago Nogueira
M. Jonathan Tedeschi	M. Gabriel Boisvert

AGA-25-07 Période d'information des conseillers municipaux

M. Bergeron mentionne que M^{me} Catherine Vallières-Roland s'excuse de ne pouvoir être là, car elle devait remplacer M. Marchand à une rencontre publique.

M^{me} Mélissa Coulombe-Leduc félicite les nouveaux membres du conseil d'administration et remercie les membres sortants. Elle salue plus particulièrement leur engagement pendant la pandémie.

Tramway – Les séances d'information et la consultation en ligne sur l'insertion du tramway dans le secteur de l'avenue Cartier ont retenu l'attention au cours des dernières semaines. Le [rapport de la consultation en ligne](#) qui s'est déroulée du 4 au 25 mars 2022 est maintenant disponible, de même que les présentations ainsi que toutes les questions et réponses qui ont formulées sur le sujet ([fiche de participation citoyenne # 272](#)).

Plus récemment, des ateliers d'échanges ont eu lieu les 20 et 21 avril au sujet de l'insertion du tramway sur le boulevard René-Lévesque à la hauteur du Collège Saint-Charles-Garnier. Une consultation en ligne est en cours jusqu'au 8 mai. Toutes les présentations, questions et réponses de même que le rapport de la consultation en ligne sont ou seront disponibles sur la [fiche de participation citoyenne](#) (# 307) consacrée à cette insertion.

Une autre rencontre aura lieu en mai à propos des travaux préparatoires à l'insertion du tramway dans le secteur de Montcalm.

Des échanges sont également en cours avec la Société de développement commercial du quartier Montcalm et avec les commerçants pour répondre à leurs questions et leurs préoccupations relativement au tramway.

Avenue Cartier piétonne – Les rues piétonnes seront de retour cet été et l’avenue Cartier en fera partie. [L’horaire de l’été 2022](#) sera disponible prochainement.

Voitures bruyantes – Le [Règlement sur la paix et le bon ordre](#) (R.V.Q. 1091) contient maintenant une disposition relative au bruit produit par les véhicules routiers qui est entrée en vigueur le [18 janvier 2022](#) (R.V.Q. 3011).

7.1. Il est interdit de produire du bruit perturbateur provenant d’un véhicule routier qui trouble la paix ou la tranquillité publique, tel que le crissement de pneus ou le bruit d’un moteur utilisé à des régimes excessifs.

Cet ajout donnera un nouveau levier au SPVQ pour sanctionner les véhicules bruyants. Des interventions auront lieu dans les prochaines semaines pour bien faire connaître cette nouvelle disposition réglementaire auprès de la population. Une rencontre est prévue d’ici peu sur ce sujet avec le SPVQ.

Nettoyage printanier – Le nettoyage des rues est commencé. Pour voir les dates des différents secteurs, on peut consulter la [carte interactive de la Ville de Québec](#), sous l’item Nettoyage printanier. Il suffit d’inscrire son adresse et de lancer la recherche. La légende donne la signification des codes de couleur. Des tréteaux seront mis en place au fur et à mesure de la progression des travaux. Ils peuvent être mis jusqu’à 15 h la veille du nettoyage, donc il faut être vigilant. Il y aura éventuellement des messages SMS et des feux clignotants de rue pour indiquer plus précisément quand le nettoyage aura lieu, mais ces services ne sont pas encore prêts.

[L’École Anne-Hébert à pied, à vélo](#) – Un groupe de parents et de signataires ont fait parvenir aux conseillères du quartier et au maire une demande afin que l’accès à l’école par les rues avoisinantes soit plus sécuritaire pour les enfants et leurs parents qui fréquentent l’école.

M^{me} Mélissa Coulombe-Leduc mentionne que la mise en place du tramway offrira des opportunités pour revoir toute la circulation dans le secteur.

[Sommet des aînés](#) – L’événement s’est tenu la semaine dernière dans l’arrondissement de La Cité-Limoilou. Un

Résumé des demandes

Des mesures d’apaisement de la circulation contraignant la vitesse des voitures dans les rues du quartier.

La canalisation des automobiles sur la rue Fraser.

Une réelle piste cyclable sur l’avenue Bourlamaque.

L’interdiction du transit automobile sur le tronçon de la rue Brown adjacent à l’école aux heures de service de garde.

La conservation et l’implantation d’un maximum d’arbres dans le quartier.

rapport de consultation est à venir. M^{me} Coulombe-Leduc salue la participation des aînés et aînées à cet événement.

AGA-25-08 Période de questions et commentaires du public

Nettoyage des trottoirs – Le nettoyage des trottoirs a lieu, sauf erreur, en même temps ou préalablement au nettoyage de rues.

Signature des stations de tramway – C’est dans les intentions de la Ville de personnaliser les stations de tramway dans chaque quartier, mais pour le reste, la structure, l’architecture et le mobilier seront uniformes. M^{me} Coulombe-Leduc reviendra sur le sujet à la prochaine assemblée.

Stationnement boisé – Un citoyen souhaiterait avoir l’appui du conseil de quartier pour faire une demande à la Ville pour réglementer la plantation d’arbres sur les stationnements. M. Bergeron lui suggère de rédiger la proposition et de la soumettre à une prochaine assemblée.

Avenue Belvédère – Les livreurs confondent les numéros d’immeubles de la Banque Nationale et ceux des édifices voisins sur l’avenue Belvédère. M. Bergeron suggère d’appeler au 311, qui transmette le problème à la direction concernée. Le conseil de quartier n’a pas vraiment un rôle à jouer dans ce type de problématique.

Grande Allée Est – Un citoyen revient sur les enjeux de délinquance, vitesse excessive, voitures bruyantes et circuit en boucle sur Grande Allée Est. M^{me} Coulombe-Leduc signale qu’elle est très au fait de la problématique. Elle rappelle que le SPVQ appliquera sous peu le nouveau règlement sur les véhicules bruyants. Le conseil de quartier pourrait éventuellement prendre une résolution sur cette problématique.

AGA-25-09 Divers

RÉSOLUTION 22-AGA-05

Concernant une motion de remerciement pour les administratrices et administrateurs sortants

SUR PROPOSITION DE M. Pierre-Luc Brisson, DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Hélène Paradis, IL EST RÉSOLU de remercier M^{me} Noémie Manseau, M^{me} Lyne Brunelle, M. Thomas Vernes et M. Étienne Morneau pour leur présence, leur participation et leur implication au sein du conseil de quartier de Montcalm. ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ.

M. Vernes félicite les nouveaux membres et mentionne qu’il sera présent à la prochaine assemblée pour la passation de la trésorerie. M^{me} Manseau sera également présente.

Cette assemblée devrait se tenir en présentiel au Centre des Loisirs Montcalm. Concernant les assemblées hybrides, le Service de l’interaction citoyenne expérimente encore la formule. Il reste encore des vérifications légales à faire quant au type de présence requise pour les membres du conseil d’administration.

M. Bergeron va transmettre dès demain la liste des membres du nouveau conseil d'administration.

AGA-25-10 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente lève la séance à 21 h. La prochaine assemblée ordinaire se tiendra le mardi 24 mai 2022.

M^{me} Noémie Manseau

Présidente

M. Jonathan Tedeschi

Secrétaire

PROJET